



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

ffkarate.fr

SAISON 2022-2023

**LE RESPONSABLE
RÉGIONAL ARBITRAGE**
WUSHU, AMV, KRAV-MAGA, YOSEIKAN BUDO
APPEL À CANDIDATURE

APPEL À CANDIDATURE POSTE DE RESPONSABLE RÉGIONAL ARBITRAGE

Le Directeur Technique Régional (DTR) lance un appel à candidature pour recruter le Responsable Régional Arbitrage (RRA) de chaque ligue régionale et ligue régionale d'outre-mer.

Ce poste important devra être pourvu par un candidat qui respectera les conditions énoncées dans la fiche jointe, extraite des directives techniques nationales.

Cette même fiche présente également les missions confiées au futur Responsable Régional Arbitrage.

Au-delà du contenu de cette fiche de présentation, il s'agit de recruter le candidat qui présentera le profil pour mettre en œuvre, dans les meilleures conditions, la politique de développement des disciplines associées, décidée par les instances fédérales.

Il est important en effet que cette politique soit déployée de manière homogène dans l'ensemble de nos régions.

Le Responsable Régional Arbitrage sera nommé par le Directeur Technique National sur proposition du Directeur Technique Régional, et après avis du Responsable National de l'Arbitrage de la discipline concernée.

J'attire particulièrement votre attention sur la responsabilité du futur RRA dans le domaine de l'arbitrage de la discipline considérée. Dans les faits :

- Il anime et organise l'arbitrage lors des manifestations de ligue, en veillant à la sécurité des compétiteurs, dans le respect des règlements en vigueur (formation et compétition) ;
- Il choisit les juges et arbitres pour les compétitions régionales.

Les candidatures doivent être transmises par mail à la ligue régionale.

La nomination est effectuée après un appel à candidatures lancé par le DTR, dont les actes de candidature sont transmis au secrétariat de la discipline concernée.

Candidatures Wushu : secretariat@wushuffk.fr

Candidatures Krav Maga : kravmaga@ffkarate.fr

Candidatures Arts Martiaux Vietnamiens : amv@ffkarate.fr

Candidatures Yoseikan Budo : yoseikanbudo@ffkarate.fr

LE RESPONSABLE RÉGIONAL ARBITRAGE

1. Nomination

Les responsables régionaux arbitrage Wushu, Arts Martiaux Vietnamiens, Krav-Maga et Yoseikan Budo sont nommés par le DTN.

La nomination est effectuée après un appel à candidatures lancé par le Directeur Technique Régional, dont les actes de candidature sont transmis au Directeur Technique National.

Les RRA exercent leurs missions pour une période déterminée qui court en principe jusqu'à la fin de l'olympiade qui coïncide avec le mandat électif du président de la ligue régionale. Dans certains cas, la durée de nomination peut cependant être raccourcie dès la prise de fonction.

Le RRA est licencié à la fédération, il est titulaire d'un diplôme d'arbitre national.

Les RRA Wushu, AMV, Krav-Maga et Yoseikan Budo sont placés sous l'autorité du DTR. Le DTN peut mettre fin à la mission de chaque RRA :

- de sa propre initiative ;
- sur proposition motivée du DTR ;
- sur proposition motivée des commissions nationales Wushu, AMV, Yoseikan Budo ou Krav-Maga.

2. Rôle et missions

Le responsable régional de l'arbitrage accomplit ses missions dans sa discipline en liaison avec le DTR et le RTR de sa discipline.

En conformité avec la réglementation de l'arbitrage :

- il choisit les juges et arbitres pour les compétitions régionales ;
- il organise les sessions régionales de formation et d'examen d'arbitrage ;
- il compose le jury de chaque session et en assure la coordination ;
- il transmet, dans les meilleurs délais les résultats au responsable national de l'arbitrage par l'intermédiaire du secrétariat de la ligue régionale ;
- il veille à l'actualisation des connaissances des arbitres déjà diplômés ;
- il organise l'arbitrage lors des manifestations de ligue, en veillant à la sécurité des compétiteurs, dans le respect des règlements en vigueur.

Il émet un avis sur la liste des arbitres régionaux susceptibles d'être promus au niveau national.

Sur convocation du responsable national de l'arbitrage, il participe à toute réunion, à l'occasion de laquelle sont précisées les directives concernant l'arbitrage.

Pour remplir ses missions, le responsable régional de l'arbitrage dispose des moyens administratifs qui sont mis à sa disposition par la ligue régionale.

Il présente à la fin de chaque saison sportive au DTN et au DTR, le rapport général de ses activités et le cas échéant les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses missions.

CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLE RÉGIONAL ARBITRAGE

Pour la discipline :

Krav Maga

Yoseikan Budo

Arts martiaux vietnamiens

Wuhsu

Pour la ligue :

Auvergne-Rhône-
Alpes

Bourgogne-Franche-
Comté

Bretagne

Centre-Val-de-Loire

Grand-Est

Guadeloupe

Guyane

Hauts-de-France

Île-de-France

La Réunion

Martinique

Normandie

Nouvelle Aquitaine

Nouvelle Calédonie

Occitanie

Pays de la Loire

PACA

Polynésie française

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F H

Club :

N° de licence : Grade :

Diplôme d'enseignant :

Diplômes sportifs :

Fonctions déjà occupées en tant que membre d'un bureau exécutif ou d'une équipe technique :

..... Du Au

..... Du Au

..... Du Au

..... Du Au

..... Du Au

..... Du Au

Motivations :

.....

.....

.....

.....

.....